



Commune de Donneloye
Conseil Général

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 06 DECEMBRE 2017

Le Conseil Général de Donneloye

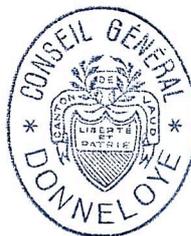
- Vu le projet de budget et le préavis no 08/2017 présentés par la Municipalité
- Entendu le rapport de la commission des Finances et de Gestion
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, décide

1. d'accepter le budget de la bourse communale arrêté comme suit pour l'année 2018

Charges	CHF 2'860'455.00
Revenus	CHF 2'570'700.00
Excédent des charges	CHF 289'755.00

le Président

Gilbert Gavillet



la secrétaire

Murielle Jaquier